

Salaire minimum légal : catastrophe ou avantage pour l'économie et les salarié-e-s ?

Conférence publique

avec Samuel Bendahan, économiste mardi 25 août 2020 à 20h

Maison des Associations - Rue des Savoises 15















Salaire minimum légal : catastrophe ou avantage pour l'économie et les salarié-e-s ?

Conférence publique

avec Samuel Bendahan, économiste mardi 25 août 2020 à 20h

Maison des Associations - Rue des Savoises 15

Le 27 septembre 2020, la population genevoise se prononcera sur l'initiative populaire cantonale « **23 frs, c'est un minimum!** ». Cette initiative, lancée par les syndicats genevois en 2018, propose d'introduire à Genève un salaire minimum légal de 23 frs de l'heure.

Pour ses opposant-e-s, un salaire minimum légal aurait pour conséquences de détruire des emplois et de pousser l'ensemble des salaires vers le bas.

Pour les syndicats, cette initiative permettrait de lutter contre la précarité résultant des bas salaires en instaurant un minimum en dessous duquel les employeurs ne pourraient plus aller, qu'il existe ou non une convention collective dans le secteur.

Venez le découvrir et débattre des effets économiques d'un salaire minimum légal avec Samuel Bendahan, économiste, chargé de cours à l'EPFL et HEC Lausanne, conseiller national PS.

Entrée libre

Connexions TPG

Arrêt Place du Cirque:

tram 15 et bus 1

Arrêt Cirque: bus 2 et 10



Pour connaître les éventuels changements de dernière minute pouvant découler des restrictions Covid-19 :















